

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 15 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le quinze mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.

Date de convocation : 07/05/2014

Nb de membres en exercice : 15

Etaient présents : Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Éric MAKAGON, Jean-Michel MARTIN DE MATOS, Michel HALOPÉ, Jean SOHIER, Anne DESCHERES, Joël PLUMÉ, Olivier CHASLES, Margot CHALOUAS, Valérie COMPAIN, Laure DESTOUCHES, Sonia GAUBUSSEAU, Nicole JEUDI, Nathalie LEFEBVRE

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Olivier CHASLES

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Les points supplémentaires suivants sont acceptés à l'unanimité:

- demande de subvention auprès du CNL pour la réhabilitation des anciens vestiaires
- décisions modificatives

◆ AFFAIRES COMMUNALES

- *Régularisation vente de terrains*

La préfecture nous a informés de l'irrégularité de la délibération du 20/02/2014 dû à la présence de Monsieur Joël MARCHAND, relative à l'acquisition de la parcelle ZB 198. M Marchand, membre du conseil municipal, directement intéressé à l'affaire, ne doit pas participer au vote. C'est pourquoi, il est à nouveau proposé au conseil municipal de délibérer sur cette vente.

M Marchand se retire de la salle ; le Conseil Municipal, entendu le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre, décide d'autoriser la vente de la nouvelle parcelle ZB 198 à M Joël MARCHAND.

- *Nomination des délégués du SATESE*

M le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner un délégué communal au Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire, titulaire et suppléant. Après en avoir délibéré et à 14 voix pour, 1 contre et 0 abstention, le conseil municipal désigne :

Délégué titulaire : Joël MARCHAND

Délégué suppléant : Michel HALOPÉ

- Nomination des représentants des commissions communautaires

M le Maire transmet les dates des commissions.

Il est procédé à la nomination des membres titulaires et suppléants des 9 commissions intercommunales :

Commissions	Titulaires	Suppléants
Finances	Jean SOHIER	Nathalie LEFEBVRE
Action économique – Polaxis	Éric MAKAGON	Margot CHALOUAS
Voirie	Michel HALOPÉ	Joël MARCHAND
Bât.logements - urbanisme	Joël PLUMÉ	Joël MARCHAND
Petite enfance-enf.-jeunesse	Nicole JEUDI	Laure DESTOUCHES
Sports loisirs	Joël PLUMÉ	Olivier CHASLES
Communication	Joël PLUMÉ	Anne DESCHERES
Cadre de vie-environnement	Joël PLUMÉ	Nicole JEUDI
Culture	Margot CHALOUAS	Nicole JEUDI

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nominations comme annoncé précédemment.

- Décisions modificatives

Lors de sa séance du 23 janvier 2014, le conseil municipal a autorisé le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2013. La préfecture nous a demandé de réajuster les comptes concernés de nos budgets primitifs selon le détail de la délibération précitée. C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal convient de procéder aux écritures suivantes, par décision modificative de l'exercice courant :

Décision Modificative n°1 – budget communal

En Investissement

Compte 21318 construction autres bât.publics	- 1 811,59€
Compte 2111 terrains	+ 1 400,00€
Compte 2135 instal.agencem.aménagements	+ 411,59€

Décision Modificative n°1 – budget assainissement

En Investissement

Compte 21532 réseaux d'assainissement	- 50 301,42€
Compte 21562 mat.spécifique d'exploitation	+ 20 301,42€
Compte 2315 instal.techniques, mat.outillage.	+ 30 000,00€

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces décisions modificatives.

◆ COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

ASSAINISSEMENT

COMMUNICATION

La commission a organisé une réunion avec les associations afin d'organiser la fête de la musique du 21 juin et le forum des associations du 06 septembre.

M le Maire reçoit le Comité des Fêtes concernant le salon des vins. L'association sollicite la commune pour participer aux frais de chauffage.

VOIRIE

La communauté de communes Gâtine et Choisilles prévoit de refaire le revêtement de la rue des Aubuis ainsi que les rives du virage sur la partie comprise entre le cimetière et le carrefour de la rue des Brosses.

M Chasles propose de prévoir une voie piétonne afin d'améliorer la sécurité.

ENVIRONNEMENT

Les membres de la commission ont examiné les conditions du concours proposé par le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) et l'atelier ARC Nucléart afin d'aider les communes à sauvegarder leur patrimoine culturel. Le projet de la conservation du Chêne de la révolution ne peut malheureusement pas rentrer dans les critères énoncés.

La commission doit se réunir le 26 mai.

BATIMENTS

- projet bibliothèque – demande de subvention auprès et de la DRAC et du CNL

M le Maire rappelle le projet de réhabilitation des anciens vestiaires. Le bâtiment, une fois réaménagé, pourrait accueillir notre bibliothèque devenue trop petite. L'estimation financière définitive relative aux travaux s'élève à 155 000 € HT. Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et auprès du Centre National du Livre. C'est pourquoi, M le Maire propose aux conseillers de faire une demande de subvention auprès de ces organismes.

Après délibération, le conseil municipal :

- approuve le projet de réhabilitation des anciens vestiaires
- sollicite la subvention auprès du CNL
- sollicite la subvention auprès de la DRAC

- plateau sportif

La commission a décidé de ne pas installer de lecteur de badge.

- jeu extérieur

M le Maire informe les élus du vandalisme constaté au niveau du dernier jeu mis en place.

- école

De nouveaux devis ont été demandés pour les stores, les cache-moineaux ainsi que pour un visiophone pour la porte d'entrée. La commission va travailler sur l'ensemble des défauts du bâtiment.

- église

Il convient de réactualiser le devis initialement prévu.

- cimetière

Il est prévu de repeindre la porte.

- divers

M Halopé demande une liste détaillée des travaux afin de lui permettre de mieux l'intégrer dans le planning des agents techniques.

AFFAIRES SCOLAIRES

- rythmes scolaires

La commission, en contact avec l'école, a revu le projet des rythmes scolaires suite à l'assouplissement proposé par le ministre de l'Education. Elle propose de regrouper les temps d'activité périscolaire. Tous les enfants auront ainsi le même planning et le coût financier pourrait être diminué aussi bien pour la mairie que pour les parents au niveau de la garderie. Les intervenants ne viendraient qu'une seule fois par semaine. La commission va présenter un nouveau dossier au DASEN. Il n'y aurait pas besoin de cantine à St Roch le mercredi car cette dernière est prévue au centre aéré à Semblançay. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ce nouveau projet de rythmes scolaires ainsi présenté.

Le Conseil municipal des jeunes sera un temps périscolaire organisé par les élus.

Un petit journal rédigé et édité par les enfants fera également parti des temps d'activités périscolaires.

Mme Destouches informe le conseil que des parents se sont plaints des employées de l'association Arcad.

PERSONNEL

Les élus et le personnel seront invités à un pot de départ, organisé par la commune pour les départs en retraite d'Anita et de Françoise.

M Chasles pensait que le choix de la commission personnel se dirigerait vers une candidature locale. Il lui est répondu que le choix a été fait par rapport aux connaissances du service public.

♦ COMPTES RENDUS DES DIFFERENTS SYNDICATS

M Marchand distribue aux élus les notes synthétiques du SIEIL et d'EnerSieil concernant les périodes de juillet à décembre 2013.

♦ QUESTIONS DIVERSES

- Mise à jour du tableau des permanences du bureau de vote du 25 mai
- Mise à jour du tableau des baptêmes civils
- M le Maire informe qu'une réunion sur la prévention l'hygiène et la sécurité est organisée par le centre de gestion
- Le restaurant Bleu d'Armor a proposé de faire un dépôt de pain jusqu'à la venue d'un nouveau boulanger.
- des membres de la commission action économique de la communauté de communes Gâtine et Choisilles vont rendre visite aux entreprises des zones artisanales
- le projet de poulailler pour une activité scolaire est en cours d'étude avec l'association Arcad

Monsieur le Maire donne la parole au public :

Une administrée nous informe de la perte de confiance des parents envers l'association ARCAD et ses employés.

Un administré souligne que les travaux intercommunaux, tel qu'ils sont prévus, pour la rue des Aubuis, risquent de ne pas tenir dans le temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 19 juin 2014 à 20h30.

Le Maire

les Conseillers Municipaux